

18 Juil 2026 -18:26

Appartient à CP non publiés

Modifications afin de faciliter le passage des clients télécoms vers le plan tarifaire le plus avantageux

Sur proposition de la ministre chargée du Numérique Vanessa Matz et du ministre de la Protection des consommateurs Rob Beenders, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi et un projet d'arrêté royal visant à faciliter le passage des clients télécoms vers le plan tarifaire le plus avantageux.

L'avant-projet vise à :

- détailler les informations que l'opérateur doit transmettre à l'abonné lorsqu'il renseigne le plan tarifaire le plus avantageux
- pérenniser l'interdiction d'appliquer des frais de résiliation après six mois pour certains abonnés ayant souscrit un contrat à durée déterminée
- renforcer l'information précontractuelle des abonnés pour les services incluant à la fois des services et des appareils, notamment au sujet d'éventuels produits d'assurances associés
- accroître la transparence de l'outil de comparaison tarifaire du régulateur en instaurant une obligation de mentionner sur la facture un code QR renvoyant vers l'outil de comparaison tarifaire de l'IBPT

Le projet d'arrêté royal prévoit :

- que, lorsque le simulateur tarifaire affiche des plans tarifaires adaptés au profil de consommation de l'abonné, il mentionne également le prix mensuel moyen de son plan tarifaire actuel

L'avant-projet de loi et le projet d'arrêté royal sont transmis pour avis au Conseil d'État.

Avant-projet de loi portant des dispositions diverses en matière de communications électroniques

Projet d'arrêté royal portant modification de l'arrêté royal du 2 septembre 2018 relatif au lien automatique entre le profil de consommation et l'application électronique de comparaison tarifaire sur le site Internet de l'Institut

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe



Vanessa Matz, ministre l'Action et de la Modernisation
publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction
publique, de la Gestion immobilière de l'Etat, du Numérique
et de la Politique scientifique
Avenue de la Toison d'Or 87
1000 Bruxelles
Belgique
<https://matz.belgium.be>
info@matz.fed.be

Delara Pouya
Porte-parole (FR)
+32 474 05 63 60
delara.pouya@matz.fed.be

Bart Tierens
Porte-parole (NL)
+32 494 48 85 71
bart.tierens@matz.fed.be

Rob Beenders, ministre de la Protection des consommateurs,
de la Lutte contre la Fraude sociale, des Personnes
handicapées et de l'Egalité des chances
Rue de la Loi 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://beenders.belgium.be>
info@beenders.fed.be

JefBeckers
Porte-parole
+32 498 25 10 65
jef.beckers@beenders.fed.be

